

LE COUVENT DE LA SAGESSE À ST BRIAC, 200 ANS (1819-2019)

Un grand dessein

Le 2 septembre 1812, la Sœur (Sr) Saint Sylvestre fait une donationⁱ à l'établissement de charitéⁱⁱ de St Briac, en présence de Me Fouquet, notaire, du maire Jean Collet, du recteur François Le Dret. La donatrice « ...*déclare vouloir y fonder une maison de charité où il sera entretenu deux ou trois sœurs de la Congrégation, dont les fonctions seront de visiter et soigner les malades pauvres et d'y faire gratuitement l'école aux petites filles pauvres...* ». Cette donation comprend deux petites maisons adjacentes dans le bourg, au lieudit la Croix (Figure 1) et une dizaine de pièces de terre, soit 4000 francs en toutⁱⁱⁱ. Sr Saint Sylvestre, née Perrine Jeanne Thomas le 11/10/1750 à la Ville es Samson à Saint Briac, est la fille de Jean Thomas maître de barque (décédé en 1791), et de Jacquemine Cartier (décédée en 1803).



Figure 1 Le vieux couvent avec ses deux maisons (façade sud) (photo MR)

Membre de la Congrégation des filles de la Sagesse, elle a 62 ans et est alors supérieure de la maison de charité de la cathédrale Sainte Croix à Orléans où elle décèdera l'année suivante. Entrée au noviciat en 1773, elle a fait profession un an plus tard. En 1804, après les troubles de la Révolution, l'ordre ouvre à nouveau la maison de Ste Croix et Sr Sylvestre en est nommée supérieure. À cette date, seul enfant survivant, elle est en possession de l'héritage de ses parents. Elle désire le consacrer à la réalisation d'une maison de charité dans son village natal. Avec l'aide du recteur, elle réorganise ses biens dans ce but. Elle revend la maison de la Ville es Samson trop éloignée du bourg; on ne sait pas comment elle a acquis la première maison du bourg mais elle achète la deuxième peu de temps avant 1812. Les bâtiments sont bien réunis et elle peut les donner. Il faut noter que c'est à la commune que Sr Saint Sylvestre fait la donation, et non à sa congrégation. Elle veut sans doute en assurer une plus grande pérennité. Effectivement pendant deux cent ans, ces bâtiments seront maison de charité et d'enseignement, puis hôpital militaire, hôpital rural, maison de retraite et enfin centre culturel...

La congrégation des filles de la Sagesse

La Congrégation, fondée en 1703 par l'abbé Louis Marie Grignion (1673-1716), originaire de Montfort, et Marie-Louise Trichet (1684-1759) se concentre sur l'évangélisation des pauvres, par l'éducation des enfants et la tenue d'hôpitaux et d'hospices de vieux pour les déshérités. Pour Louis Marie, la Sagesse de Dieu se cache dans le pauvre et la faiblesse, bien sûr c'est une folie pour le monde ; d'où le nom de la congrégation. Les Sœurs vivent généralement en petites communautés, souvent dans les villages, partageant leur vie entre prière et activités sociales. La maison mère est établie à Saint-Laurent-sur-Sèvres (85), en Vendée, où Louis Marie est enterré. Quand Marie Louise meurt en 1759. Il y a 192 sœurs en 35 communautés. Après la Révolution, la congrégation reprend son développement durant tout le XIX^{ème} siècle, spécialement dans l'Ouest : enseignement des filles, hôpitaux, éducation des handicapées (muettes, sourdes, aveugles,...). À la fin du siècle, la montée de l'anticléricalisme génère les lois anti-congréganistes (1880, 1901 et 1904), préalables à la séparation de l'Église et de l'État (1905). Les écoles sont retirées aux congrégations et la Sagesse en perd 288. Les sœurs se recentrent sur les hôpitaux/ hospices ou s'exilent. Dans les années 1960, on observe en France une crise généralisée des vocations des prêtres, moines et moniales; les sœurs de la Sagesse voient leur nombre baisser et leur âge moyen augment. Elles doivent réduire leurs activités.

Arrivée des sœurs à St Briac

La donation de 1812 est acceptée provisoirement par le conseil municipal, mais il lui faut demander l'autorisation au préfet et au ministre de l'intérieur, autorisation finale qui n'arrive finalement qu'en 1814. Malheureusement à cette époque, la congrégation ne peut envoyer personne. En juillet et en août 1819, le recteur et des notables demandent à nouveau l'envoi de trois sœurs, « *le nouvel établissement sera une des meilleures maisons de notre pays* » disent-ils. Et de suite, trois sœurs de la congrégation, Sr Saint Aaron^{iv}, ancienne pharmacienne de l'hôpital de Blois, nommée supérieure, Sr Saint Norbert^v et Sr Saint Céran^{vi} sont envoyées à Saint Briac. Elles y arrivent le 8 octobre 1819, il y a donc à peu près deux cents ans. Bien sûr, rien n'est prêt, il y a même des locataires dans les maisons, et ils ne veulent pas partir. La supérieure loge d'abord à la cure et les autres au bourg chez la veuve Thoreux. Finalement les sœurs emménagent la semaine de Pâques 1821 et le 3 mai 1821, on peut faire un inventaire des objets fournis par la commune, qui se montent à 774,65 F. Vers 1850, trente ans plus tard, la Sr Agathange^{vii}, l'historienne de l'ordre^{viii}, rencontre Sr Saint Aaron à St Laurent, et raconte cette arrivée difficile de façon détaillée, le but étant de montrer aux religieuses que les débuts d'une communauté sont difficiles mais qu'il ne faut pas désespérer. Et elle conclut sur la maison de charité de St Briac « *Le seigneur s'est plu à y répandre plus tard ses bénédictions.* » La première mission de la petite Communauté est de faire fonctionner une maison de charité: enseignement des petites filles, tenue d'une pharmacie, dispensaire et visites aux malades,...

Développement, acquisitions et constructions

Le village a besoin des sœurs et elles font bien leur travail. La communauté se développe rapidement et doit s'agrandir. Les sœurs vont essayer de réunir les parcelles voisines. La commune voit cette activité d'un œil favorable, mais elle a très peu de moyen et elle n'apporte aucune aide matérielle, ni pour l'entretien ni pour les acquisitions. C'est la

Congrégation qui donne aux sœurs les moyens d'assurer leur mission. Quand une occasion se présente, que la congrégation ne peut financer, la sœur qui a une fortune personnelle n'hésite pas à acheter elle-même en son nom propre. On résume ci-dessous l'activité immobilière des sœurs, qu'on peut suivre aussi sur le cadastre de 1828 (Figure 2) :

Date	Parcelle	Surface (are)	Donateur ou vendeur	Nouveau propriétaire	Commentaires
1812	344	4,3	Sr Saint Sylvestre	Établissement de Charité	Couvent initial
1823	325	17,8	Époux Richard	Congrégation	Où on construira le « bâtiment des classes » puis le Foyer Logement
1839	343	3,6	T. Guérin	Congrégation	Utilisé pour la chapelle
1851	324	5,7	Vve Joulain	Sr Salvien	Revendu à Sr Lucille Marie, puis à Sr Marie Albert (1930) Part du Foyer Logement
1862	2 rue de Pleurtuit		Mlle F. Guguen	Bureau de bienfaisance	N'est plus utilisé et est revendu en 1962
1874	339 et 341	3,7	Vve Beauregard	Congrégation	

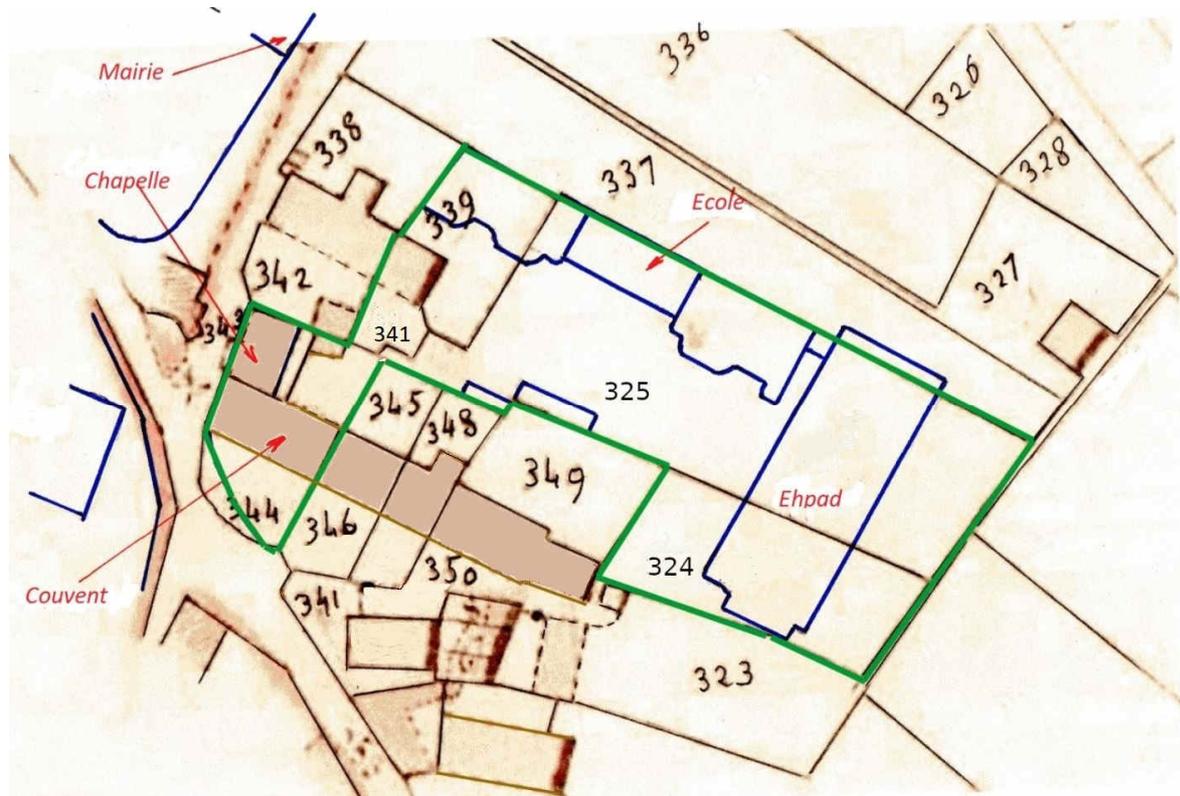


Figure 2 Plan de la Sagesse

En brun le cadastre 1828, avec ses numéros de parcelle, et les bâtiments légèrement ombrés ; en vert le pourtour de l'ensemble de la Sagesse et en bleu le cadastre actuel avec les rues élargies et les nouvelles constructions (école salle des classes et l'EHPAD)

Le nombre d'élèves étant en augmentation, il faut entreprendre des constructions. Vers 1850, on fait construire la chapelle. En 1858 on réalise une nouvelle construction dit « pavillon des classes » (parcelle 325) pour y loger l'école (8918,10F payés par la Congrégation).



Figure 3 Cour intérieure avec le « bâtiment des classes » et ses deux extensions de 1993 de chaque côté (photo saintbriac.fr)

Ce bâtiment, qui domine l'actuelle place de la mairie, sera successivement école, hôpital, maison de retraite, bureaux du CCAS. L'ensemble de la Sagesse présente alors une situation juridique complexe, le vieux couvent appartenant au bureau de bienfaisance, le pavillon des classes et une partie du terrain à la congrégation et l'autre partie des terrains à une sœur directement.

Lois anti-congréganistes et fermeture des classes

Avec les premières lois anti congrégation de 1880 et de 1901, la Sagesse obtient une autorisation de continuer l'enseignement. Mais en juillet 1904, une troisième loi déclare que les congrégations religieuses n'ont plus le droit d'enseigner aux enfants. Cependant, là où il n'y a pas encore d'école publique, comme à St Briac, elles peuvent continuer pendant quelques années. L'école publique est ouverte en 1908 et dès le 19/06/1908, un arrêté ministériel ordonne la fermeture des classes de la Sagesse jugées « non conformes aux exigences de l'instruction publique ». Après la fermeture, deux sœurs restent à Saint Briac et donnent des leçons particulières; elles sont alors dénoncées au Parquet de Saint Malo. Par jugement du 29/04/1909, la Supérieure générale de la Congrégation, Sr Cécile de la Croix^{ix}, est condamnée à une amende de 25 F et les sœurs résidentes, Sr Marie Louise de St Laurent^x et Sr Marie Théoctiste^{xi} à 15 F chacune. Les poursuites suivent leur cours : le jugement du Tribunal de Saint-Malo du 30/04/1914 acquitte la Supérieure et les deux sœurs. Le Procureur fait appel et le 13/07/1914, la cour d'appel condamne alors la Supérieure à une amende de 100 F et les sœurs à 16 F...

Création d'un hôpital

Pour donner un nouveau projet au couvent de Saint Briac, en accord avec le maire Villeaumoras et le député Surcouf, la supérieure Sr Marie-Louise de Saint Laurent propose que la congrégation établisse à ses frais, comme elle l'a fait à Pleurtuit, un hôpital-hospice

pour les pauvres de la commune. Il s'ouvrirait dans le bâtiment des classes. Le 22/1/1913, la demande d'autorisation est adressée au ministère. Les choses traînent mais la guerre est là en août 1914. C'est maintenant « l'Union Sacrée » contre l'envahisseur, toute querelle religieuse oubliée. Par un télégramme du 30 août, le préfet d'Ille et Vilaine autorise la congrégation à ouvrir l'hôpital. Quinze jours plus tard, il est réquisitionné pour faire partie de « l'hôpital militaire complémentaire n°47 à Saint Briac ». Les blessés de la Marne affluent. Le couvent met en œuvre alors 40 lits dont 30 sont occupés par des soldats belges. On vient juste d'installer des salles de bains et un chauffage à vapeur. Quand l'hôpital 47 ferme en septembre 1916, le couvent conserve 20 lits, rattachés à l'hôpital militaire de Saint-Lunaire (n°46) puis de Dinard (n°52). Les sœurs ont donc fait leur formation hospitalière sur le tas !

À la fin de la guerre, les communes de St Briac et St Lunaire soutiennent la nouvelle demande des sœurs pour la création d'un hôpital hospice (8 lits pour St Briac, 6 lits pour St Lunaire, et 6 lits pour le département). Il serait géré par 5 sœurs. Nombreuses formalités, du préfet jusqu'au ministre de l'Intérieur qui donne enfin l'autorisation le 25 mai 1920. En 1936, les sœurs sont au nombre de cinq.

Rectification du mur de clôture

Pour remédier au danger que présente l'étroit tournant de la route conduisant à Pleurtuit devant le couvent, le préfet met en demeure la commune d'élargir le chemin. En 1927, la route est élargie en rognant en particulier sur la parcelle 344 de la Sagesse. On reconstruit le mur et l'ancien portail un peu plus à l'intérieur. D'où la forme arrondie du mur de clôture sur la rue de Pleurtuit (voir Figure 2).

Maison de retraite

Le couvent sert d'ambulance pendant la Seconde Guerre mondiale; les Allemands le réquisitionnent à de nombreuses reprises, non sans dégradations dans les bâtiments et le mobilier. En 1946, il faut refaire en plus toutes les toitures. Dans les années 1950, l'hôpital se transforme en maison de retraite privée, puis dans les années 1960, la commune entre dans la gestion. En 1962, la commune (maire : Alexis David) vend la maison de « La Croix » (2 rue de Pleurtuit), que les sœurs n'utilisent plus.

L'équilibre des comptes de la maison de retraite est difficile. Les prix de pension varient selon les possibilités financières des résidents (ils sont 19 en 1971); le prix moyen par personne et par jour, 13,50 F, et on est souvent dans le rouge. Il y a moins de religieuses et il faut embaucher du personnel pour les remplacer. La Maison n'est plus aux normes. En 1970, la commune (maire Georges Bourgeois) décide le rachat de la partie appartenant aux sœurs (bâtiment des classes et terrain 25,8 a) pour réaliser une nouvelle maison de retraite municipale. La vente se fait le 2 avril 1971 pour 151600 F (En 1971, 1 franc vaut 1,04 €). La commune rachète aussi pour 5000 F le jardin de 5,7 a (parcelle 324) qui était toujours au nom de la Sr Marie Albert. Le nouveau bâtiment, où on ouvre un « Foyer-Logement », est inauguré en 1975. Il est transformé en EHPAD récemment. Les religieuses continuent jusqu'en novembre 1983 à participer à son fonctionnement, tout en exerçant des fonctions d'infirmières libérales auprès de la population. Âgées, elles ne sont plus que trois, Sr Jeanne, Sr Madeleine et Sr Marie Louise et elles retournent à la maison mère de Saint Laurent.

Les deux maisons d'origine et la chapelle, sont alors aménagées pour servir de centre culturel : bibliothèque, école de musique et salles d'expositions. Cette partie sera finalement vendue en 2020 car elle n'est plus conforme aux normes d'accueil du public. Le bâtiment des classes, rallongé des deux côtés en 1993, est utilisé par le CCAS et par l'EHPAD.

Les sœurs à Saint Briac

On remarque de suite les sœurs par leur costume gris, lourd et peu pratique, à la mode de 1703. Il ne comprend pas moins de 14 pièces, dont un gilet de flanelle, une chemise en toile écrue, une blouse grise, une grande jupe grise qui s'arrête à 3 cm du sol, un jupon écru, un corset en bois avec fanons et baleines d'acier, une brassière grise, un voile gris, un tablier et la « pièce », plastron pectoral de 25 x 20cm. Dehors, on rajoute une cape noire sans manche. On oublie la coiffe, comprenant un bonnet, une cornette et la coiffe proprement dite, empesée, disposée en rectangle autour du visage et tenue par 13 épingles (voir Figure 3). Et finalement le crucifix, avec une longue tige qu'on fiche derrière le plastron...Ce costume n'est pas très adapté à St Briac, les coiffes s'envolent et les aiguilles rouillent. La tenue sera légèrement simplifiée en 1966 puis complètement supprimée.



Figure 4 Sœurs de la Sagesse en costume (robe grise et cape noire)

Au début, quand elles ne sont que trois, la supérieure s'occupe de la pharmacie et visite les malades à domicile. Une sœur s'occupe de la cuisine et du ménage, et aide à la sacristie de l'église. La dernière est responsable de la classe. Il y a initialement une seule classe mais avec le nombre croissant d'élèves, on ouvre une deuxième classe à la rentrée 1838 puis une troisième classe à la rentrée 1850. Il y a alors trois classes de filles (10 élèves, 25 élèves, et 80 élèves !). Le programme comprend lecture, écriture, calcul et catéchisme. L'enseignement est gratuit pour les filles pauvres mais payant pour les autres. En parallèle, les sœurs s'occupent des malades du village, seul service sanitaire disponible à Saint Briac durant le 19^{ème} siècle et jusqu'à la fin de la guerre de 1914. Les sœurs emploient aussi: un domestique et un jardinier. Les revenus, limités, viennent d'abord des ventes de pharmacie, des écolages des élèves payantes, des paiements des pensionnaires, des loyers des pièces de terre et de l'entretien des linges d'église. En communauté, les sœurs vivent une vie de pauvreté, obéissance, chasteté, silence, modestie, travail et prière (3 heures/jour) selon la règle de 1716.

En 1856, le recensement note au couvent six sœurs et quatre pensionnaires (dont trois petites filles). En 1866 sont mentionnées six religieuses et une domestique (elles seront au maximum sept religieuses en 1873). Leur nombre diminue dans les années 1960. L'âge des sœurs va de

18 ans, après le noviciat d'un an, à 60 ans, âge de la retraite. Jusqu'en 1954, il y a deux types de religieuses, les « sœurs de chœur » et les « sœurs converses », qui s'occupent plus particulièrement des choses matérielles. La plupart sont originaires de l'Ouest avec un milieu social généralement simple (les parents sont laboureurs, marins, artisans,...).



Figure 5 Le vieux couvent de la Sagesse avec la Chapelle (façade Ouest) (photo patrimoine.bzh)

Deux supérieures remarquables

De 1819 à 1983, une vingtaine de sœurs supérieures se succèdent. Deux ont laissé un souvenir particulier par leurs personnalités et la durée de leurs présences.

Sr Salvien, Céline Marie Girodroux, est supérieure durant 26 ans de 1842 à 1868. Elle est née en 1801 à Rochefort en terre (56) ; son père est receveur de l'enregistrement et elle est d'une famille plus fortunée que la moyenne des sœurs. Elle entre à 18 ans au noviciat. Elle travaille à l'hôpital de Dinan, puis à Brest marine, à Toulon, à la chartreuse d'Auray, à St Laurent, avant d'être nommée à St Briac en 1842. En 1868 elle repart à Brest puis sera supérieure de différentes communautés. Elle meurt à St Laurent en 1887 à 85 ans. Sr Salvien est très entreprenante et va faire construire la chapelle puis le bâtiment des classes. Elle arrive à négocier avec Saint Laurent pour obtenir les fonds nécessaires à la construction. Quand elle n'obtient pas les fonds, elle achète elle-même le terrain sur ses fonds propres. Elle fait preuve de grand charisme : pendant sa présence à St Briac, six briacines vont entrer dans la congrégation.

L'autre sœur est Sr Marie Louise de St Laurent. Louise Alexandrine Bonin, fille de cultivateur, est née à Romagne (86) en 1870 ; elle entre au noviciat en 1888. Elle est nommée à St Briac en 1894. Elle paie l'amende de 1909. Elle devient supérieure en 1914. C'est elle qui organise l'hôpital militaire en 1914 puis l'hôpital hospice en 1920. En 1928, elle doit s'arrêter pour maladie et rentre se reposer à St Laurent. Elle revient comme supérieure à St Briac en 1930, voit l'arrivée des Allemands en 1940 et les réquisitions. Elle meurt à la tâche en 1941 et est enterrée à St Briac. 45 ans au service des malades de Saint Briac !

Des sœurs nombreuses

Les 164 ans de présence à Saint Briac représentent environ 6 générations avec 5 sœurs. Il y a donc eu une trentaine de sœurs qui ont travaillé à temps plein à Saint Briac. Dans la réalité, elles ont été beaucoup plus nombreuses car les sœurs changent de temps en temps de

communauté. On peut estimer à une centaine le nombre de sœurs qui sont venues de l'extérieur et qui ont vécu, travaillé, et se sont dévouées à Saint Briac.

Des briacines, sœurs de la Sagesse

Parallèlement, et à leur exemple, des briacines trouvent la vocation et entrent dans la congrégation. Ainsi on a retrouvé au moins douze sœurs, nées avant 1862: Marie Anne Eon (1743-1817), Perrine Jeanne Thomas (1750-1813), la donatrice, les sœurs Baudran, Virginie (1810-1838) et Marie Françoise (1812-1881), les trois sœurs Le Dantec, Marie Jeanne (1840-1886), Françoise Jeanne (1844-1884), et Eugénie Joséphine (1849-1899), Eulalie Michelle Heude (1836-1909), les sœurs Menier, Elisa (1837-1891) et Célestine (1845-1907), Jeanne Marie Rehel (1847-1875), Marie Augustine Allaire (1862-1924). Il y a d'autres religieuses briacines nées après l'année 1862 mais elles semblent moins nombreuses. On peut donc estimer qu'il y a eu une quinzaine de sœurs de la Sagesse originaires de Saint Briac.

Tombe de la Sagesse

La plupart des religieuses décèdent à St Laurent ou à la chartreuse d'Auray à Brech (56023) car la congrégation y a organisé des maisons de retraite. Par contre, les religieuses qui décèdent en activité sont enterrées sur place. Il y en a une tombe des sœurs au cimetière, très simple, le long du mur, concession gratuite obtenue en 1882 et croix payée par les briacins en 1895 en reconnaissance. Neuf religieuses^{xiii}, dont trois supérieures, y sont enterrées, la dernière en 1960.



Figure 6 La tombe des sœurs (photo MR)

Conclusions

164 ans de vie commune, de prière, d'enseignement et de service, le passage à St Briac d'une centaine de sœurs issues de l'extérieur, une quinzaine de sœurs de la Sagesse d'origine briacine, la construction d'une chapelle, puis d'une école transformée en hôpital, puis en maison de retraite, six générations d'écolières instruites et de malades soignés, neuf sœurs mortes à la tâche, puis bibliothèque, musique et nombreuses expositions de peinture, les filles de la Sagesse et leur couvent ont ainsi marqué profondément la vie de Saint Briac durant le 19^{ème} et le 20^{ème} siècle et tous les briacins y ont de nombreux souvenirs.

Michel Kornmann¹

¹ en collaboration avec Madeleine Raux

Sources et notes:

ⁱ Les huit premières sections sont très inspirées de l'article de Madeleine Raux, Le couvent de la sagesse, Le Pays de St Briac (2018)

ⁱⁱ L'établissement de charité deviendra au cours du temps bureau de bienfaisance, bureau d'aide sociale (après 1953) et finalement Centre Communal d'Action Social CCAS en 1986.

ⁱⁱⁱ Archives municipales

^{iv} Sr St Aaron, Jeanne Perrine Denis, née en 1784 au Mont Dol (35), père laboureur, noviciat en 1807, décès en 1858 à Saint Laurent

^v Sr St Norbert, Thérèse Cousineau, née en 1789 à Nueil sous les Aubiers (79), père laboureur, noviciat en 1814, décès en 1834 à St Laurent

^{vi} Sr St Céran, Charlotte Bourdeix, née en 1797 à Edon (16), père menuisier, noviciat en 1812, décès en 1829 à Nantes

^{vii} Chronique de Sr Agathange, FA4 4^{eme} volume (1811-1820) p 1845-1851. Aussi http://recherche-archives.vendee.fr/archives/fonds/FRAD085_SAGESSE_PERSONNEL, regarder Chronique de sœur Agathange FDLS FA4 4^{em} volume p 249/288 à 252/288

^{viii} Archives de la Congrégation des Filles de la Sagesse, en cours de numérisation par les Archives Départementales de Vendée.

^{ix} Marguerite Hoock, Sr Cécile de la Croix (1852-1934), mère générale de 1905 à 1917

^x Louise Bonnin, Marie Louise de St Laurent (1870-1941) dont on parle plus tard en tant que supérieure

^{xi} Jeanne Marie Hogrel, Sr Marie Théotiste (1842-1923)

^{xiii} Les sœurs enterrées à St Briac sont : Sr Jonas (1895), Sr Marie Louise (1941), Sr Rosalie (1960), Sr Briac (1838), Sr Norbert (1867), Sr Honorine (1884), Sr Alban (1903), Sr Marie Alexandre(1906), Sr Eugène de St Jean (1943)